spécial	Le mot « spécial » est bien français, mais il existe dans notre langue essentiellement comme adjectif (et non comme nom) et, selon *Le Grand Robert de la langue française*, il signifie, entre autres choses, « qui constitue une exception, qui est créé pour des circonstances qui sortent ou sont censées sortir de l'ordinaire », « qui présente des caractères particuliers dans son genre », « qui n'est pas commun, habituel, ordinaire ». On l'emploie aussi dans la langue familière comme synonyme de « bizarre ». Toutefois, « spécial » est un anglicisme lorsqu'il est utilisé comme nom, ou comme adjectif, notamment dans le sens de « soldé ».	
	<u>Emplois fautifs</u>	<u>Emplois corrects</u>
		La directrice a obtenu une autorisation spéciale du ministre de l'Éducation pour fermer l'école jusqu'à nouvel ordre.
		C'est un cas vraiment spécial : nous n'avons jamais rien vu de tel auparavant.
		Tout est normal : il n'y a rien de spécial à signaler.
		As-tu eu l'occasion de parler à notre nouveau collègue? Il est un peu spécial.
	Comme spécial du jour, nous avons un pâté au saumon.	Comme plat du jour, nous avons un pâté au saumon.
	La plupart des magasins proposent des spéciaux après les fêtes de fin d'année.	La plupart des magasins proposent des soldes après les fêtes de fin d'année.
	J'ai acheté cette robe en spécial.	J'ai acheté cette robe au rabais.
	Tous les livres sur cette étagère sont offerts à prix spécial.	Tous les livres sur cette étagère sont offerts à prix réduit.
	Voulez-vous la livraison spéciale?	Voulez-vous la livraison rapide?
Sources	La Banque de dépannage linguistique de l'OQLF De Villers, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*. Éditions Québec-Amérique inc. 7[e] éd. 2021	
Date	Décembre 2021	

Québec

Fiche rédigée et mise en ligne grâce à une contribution du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française